


Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec

Québec 

# Bulletin d'informations

Février 2018, n° 3

1<sup>er</sup> février 2018

## Réclamations et frais particuliers aux enfants hébergés — Version AMÉLIORÉE



Depuis quelques mois, nous recevons des commentaires nous indiquant que le processus de réclamation des frais particuliers pour les dépenses encourues pour les enfants hébergés occasionne des délais trop longs.

Dans l'intérêt d'améliorer les délais et la clarté du processus de réclamations, la FFARIQ et le CIUSSS-MCQ ont travaillé en partenariat au cours du mois de novembre dernier afin de revoir la façon de faire. Vous trouverez en annexe du bulletin le résultat des travaux effectués cet automne.

La FFARIQ et l'établissement procède actuellement à des tournées d'information auprès des intervenants et des familles d'accueil afin de vous renseigner sur ce nouveau processus simplifié. Pour connaître les dates des cafés-rencontres où seront présentés la nouvelle trajectoire, vous pouvez vous référer auprès de la FFARIQ.

Souhaitant que notre travail d'amélioration continue et de partenariat puisse être optimal pour nous tous!

### Dans ce numéro :

Réclamations et frais particuliers aux enfants hébergés	1
Précisions pour les demandes de poursuite d'hébergement 18-20	1
Formations	2-3
Recrutement de familles d'accueil d'urgence	3
Constats RNI	4
Méthodes éducatives déraisonnables... Qu'est-ce que c'est?	5
Tournée de l'équipe RNI	5

## Précisions pour les demandes de poursuite d'hébergement 18-20 ans

L'établissement effectue actuellement des travaux en ce qui concerne les demandes de poursuite d'hébergement pour les jeunes fréquentant un établissement scolaire de niveau collégial. L'établissement souhaite harmoniser sa pratique avec les autres régions du Québec. En ce sens, nous continuons de recevoir les demandes de la part des ressources d'hébergement sans toutefois vous confirmer son autorisation de poursuite de rétribution. Surveillez les bulletins d'informations car nous y indiquerons les nouvelles orientations sous peu.

Merci de votre compréhension.

## Formations

Pour vous inscrire aux formations, veuillez utiliser l'une des options suivantes en précisant votre **nom, nombre de personnes et nom de la formation.**

Par courriel: [rni.jeunesse.ciusssmcq@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rni.jeunesse.ciusssmcq@ssss.gouv.qc.ca)

Par téléphone: 819-378-0120 , poste 16237

### Omega — Pacification de crise

8 h 30 à 16 h 30 | Dîner libre de 12 h à 13 h

Cette formation vous permettra de développer des habiletés afin d'assurer sa sécurité et celle des autres lors d'épisodes de crise émotionnelle des usagers. La pacification est une approche psychologique douce et centrée sur la personne. Certaines familles d'accueil ont déjà suivi cette formation et elle fût très appréciée. Inscrivez-vous dès maintenant!

*Veuillez prendre note que la formation sera encore offerte au printemps 2018 pour la région Mauricie Centre-du-Québec. Vous recevrez, via le bulletin d'informations du printemps, les nouvelles dates.*

#### Trois-Rivières

Jeudi, 8 février  
Mardi, 27 mars  
Mercredi, 26 avril

#### **CHAUR**

1991, boul. du Carmel  
Salle US-009

(stationnement sur la rue  
Louis-Pasteur, porte U-22  
La salle se trouve à droite

#### Drummondville

Jeudi, 15 février

#### **CSDI**

440, rue St-Georges  
Salles 10/12

#### Victoriaville

Jeudi, 22 mars  
Jeudi, 5 avril

#### **HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

5, rue des Hospitalières  
Salle Sœur-Claire-Perreault  
(3<sup>e</sup> étage, secteur F)

#### Shawinigan

Vendredi, 23 mars  
Jeudi, 19 avril

#### **CENTRE DE FORMATION**

80, 118<sup>e</sup> rue  
Salle S-110

### Règlement sur la classification

9 h à 16 h 30 | Dîner libre de 12 h à 13 h

L'instrument a pour but de classer les services offerts par les RI et les RTF. Pour ce faire, il établit une nomenclature de l'ensemble des services de soutien ou d'assistance pouvant être offerts par une ressource.

#### Drummondville

Mercredi, 28 février

#### **CLSC**

350, rue St-Jean  
Salle 1018

#### Victoriaville

Mercredi, 21 mars

#### **CENTRE JEUNESSE**

38, rue Monfette  
Salle de conférence

## Formation en Réanimation CardioRespiratoire (RCR)

La formation en réanimation cardiorespiratoire et en secourisme général est une formation obligatoire que vous devez posséder et maintenir à jour selon les délais d'expiration émis par le fournisseur. Prendre note que toute formation reconnue par un organisme de votre choix sera approuvée par l'établissement. Voici un fournisseur que nous vous proposons :

**Groupe Intervention Santé inc, formation en secourisme, MAPAQ, PDSB et autres (GIS)**

Inscription par téléphone : 1-418-666-1003 / 1-418-563-5555

Adresse courriel : [groupeinterventionsante@hotmail.com](mailto:groupeinterventionsante@hotmail.com)  
[www.groupeinterventionsante.com](http://www.groupeinterventionsante.com)



Lorsque vous recevez votre certificat de formation RCR, il est primordial de l'acheminer via une des façons suivantes:

Courriel: [rni.jeunesse.ciussmq@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rni.jeunesse.ciussmq@ssss.gouv.qc.ca)

Poste: Services aux enfants hébergés RNI  
 2735, rue Papineau, Trois-Rivières (Québec) G8Z 1N8

### Recrutement des familles d'accueil d'urgence

**Intervenantes au jumelage et recrutement des RTF**

**Josée Goyette, rive sud**  
**Tél: (819) 372-1161, poste 52366**  
**Emmanuelle Lessard, rive nord**  
**Tél: (819) 372-1161, poste 52367**

Nous sommes présentement à la recherche de familles d'accueil d'urgence. Nous avons déjà une banque de familles qui reçoit des enfants sans préavis et qui sont disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Nous sommes conscients des exigences de ce type de mandat et c'est pourquoi nous sommes actuellement à revoir notre façon de faire. Nous souhaitons offrir la possibilité aux familles d'accueil d'urgence de partager le temps de garde pour un même groupe d'âge dans la même région. En partageant le temps de garde, cela permettra une plus grande flexibilité au niveau de l'horaire et une plus grande liberté pour vaquer à vos occupations familiales. De plus, une prime mensuelle de 225,25 \$ vous sera octroyée pour ce nouveau mandat. Si cela vous intéresse, contactez- nous et ils nous fera plaisir de discuter avec vous des modalités pour ce type de projet. À noter qu'il faut que vous ayez une place de disponible dans votre milieu et une chambre individuelle.

## Constats RNI / Contrôle qualité



Depuis maintenant le mois de X, l'établissement a mis en place un processus de la qualité qui a pour but de s'assurer de rendre lui-même et que soit rendus par les milieux d'accueil des services de qualité aux enfants hébergées. Depuis le début de cet exercice, certains constats sont soulevés et nous permettent déjà d'établir des actions pouvant être entrepris afin d'assurer un suivi auprès de vous.

Voici donc quelques rappels qui sont importants afin de répondre aux éléments de conformité émis par l'établissement et par le cadre de référence RI-RTF.

### La politique de la tenue de l'ADP (Allocation des dépenses personnelles) 5 \$/jour

L'ADP est au bénéfice de l'enfant et sert à défrayer ses dépenses personnelles suivantes:

- \* Entretien et maintien du trousseau de vêtements;
- \* Argent de poche;
- \* Coupe de cheveux;
- \* Participation à des activités socioculturelles, éducatives ou sportives lorsque les montants associés à la circulaire 2017-029 (03.01.42.25) ont été utilisés avec les factures à l'appui;
- \* Acquisition du passeport (uniquement lors d'activités récréatives).

La famille d'accueil doit compléter une **tenue de livre** pour chaque enfant hébergé. Elle devra donc fournir sa tenue de livre à la personne autorisée de l'enfant, et ce, **3 fois par année** soit :

- le 31 mars;
- le 30 juin;
- le 30 septembre;
- et au départ de l'enfant ou à la demande de l'intervenant.

Quand les considérations cliniques et l'âge de l'enfant le permettent, celui-ci est consulté quant au choix des dépenses spécifiques couvertes par cette allocation. Tous les biens obtenus avec l'ADP en cours de placement d'un enfant doivent lui être remis à son départ de la famille d'accueil.



*Pour la clientèle de 17 ans et plus, il est favorisé l'utilisation de l'ADP aux fins de préparation et des achats en vue du passage à la vie adulte.*

### La tenue des médicaments et de la pharmacie

Il est de votre responsabilité de vous assurer de prendre les moyens nécessaires afin que tout médicament soit disposé de façon sécuritaire, de sorte que les enfants ne puissent y avoir accès. Ainsi, votre pharmacie doit être barrée, ce qui contribue à protéger les jeunes de toute intoxication volontaire ou non qui peut entraîner des conséquences irréversibles ou néfastes. De plus, il ne faut pas oublier que certains jeunes dont vous avez la responsabilité pourraient présenter des problématiques liées à la dépendance aux drogues.



## Méthodes éducatives déraisonnables

### Qu'est-ce que c'est?

#### Comment prévenir les risques d'abus physique?

Vous êtes plus fatigué, vous êtes préoccupé, vous êtes irritable, certain comportement de votre enfant vient vous chercher davantage ou encore votre enfant est en besoins particuliers. Voici plusieurs indices qui vous permet d'identifier que vos interventions peuvent être influencées par votre état actuel. Pour prévenir les situations d'abus il faut bien se connaître.

**Par la suite, identifiez les moyens réalistes auxquels vous pouvez avoir accès, comme par exemple :**

- *Prendre un temps de recul en situation de conflit*
- *Écouter les signes physiques, augmentation des battements cardiaque, point serré*
- *Demander de l'aide lorsque vous vous sentez non disponible à faire des interventions*
- *Parler des comportements dérangeants avec un intervenant afin de développement des stratégies d'intervention*
- *Identifiez les moments critiques dans la routine de vie pour mettre en place des stratégies mais aussi le soutien d'un autre adulte*

La Loi de la protection de la jeunesse est claire en ce qui a trait aux situations d'abus physiques et de risques d'abus physiques. Mais la loi est également précise sur la responsabilité qu'elle donne aux parents, mais aussi aux autres adultes de notre société, soit celle de protéger NOS enfants. Comme adulte, qui doit constamment travailler avec une clientèle vulnérable, nous devons développer des moyens adéquats pour répondre à leurs grands besoins tout en assurant une protection à leur égard.

## Tournée de l'équipe RNI



La tournée annuelle auprès des ressources jeunesse est en cours de planification. Nous irons vous rencontrer au printemps 2018.

L'objectif étant de créer et favoriser un moment d'échange entre l'établissement et les responsables de ressources sur les sujets et les enjeux qui nous concernent.

Un envoi vous sera acheminé à ce sujet au cours du printemps 2018.

## Votre équipe à l'hébergement jeunesse

### Zone Centre

Claire Rigali  
Marie-Andrée Thivierge  
Myriam Rheault  
Yvan Généreux  
Linda Lamirande  
Josée Goyette  
Emmanuelle Lessard

### Zone Nord

Jasmin Corriveau  
Élaine Laforme  
Éric Lacroix

### Zone Sud

Nicole Bouchard  
Marie-Ève Papillon  
Pascal Houle  
Joanie Laprise  
Paule Savard

### Agentes administratives (Frais particuliers)

Louise-Andrée Poulin  
Véronique Bernier

**Émilie Simard, chef de services aux enfants hébergés**

Marie-Claude Gélinas, agente administrative